



Le 28 février 2020

**Nombre d'actions et de droits de vote à la date de publication de l'avis de réunion
à l'Assemblée Générale Mixte du 17 avril 2020**

Conformément à l'article R. 225-73-1 du code de commerce, la société publie ci-après le nombre total de droits de vote existant et le nombre d'actions composant le capital de la société à la date de publication de l'avis de réunion au BALO du 26 février 2020

date	nombre d'actions composant le capital	nombre total de droits de vote	
		théoriques (1)	exerçables (2)
26 février 2020	210 242 074	210 242 074	210 242 074

(1) Conformément à l'article 223-11 du Règlement Général de l'AMF, nombre calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.

(2) A titre d'information, nombre calculé « net » des actions privées de droit de vote.